

Règlement des compétitions - Harol Cyclocross race - UCI Namur - Namur -

14/12/2025

1. Cette compétition est organisée par Harol Belgium NV (ci-après « Harol » dont le siège social est établi à 2390 DIEST, Industriepark 3 et dont le numéro d'entreprise est 0695.501.777).
2. La participation au concours est possible du 08/12/2025 à 07h00 au 09/12/2025 à 23h59.
3. Le concours est ouvert à toutes les personnes résidant sur le territoire belge et âgées d'au moins dix-huit (18) ans.
4. Pour participer au concours, les participants doivent remplir les conditions suivantes :
 - Remplir complètement et correctement les coordonnées.
 - Répondre à la question du concours et à la question décalée.
5. Un seul billet duo par gagnant.
6. Les gagnants seront contactés au plus tard 2 jours avant le cross et seront choisis parmi ceux qui remplissent les conditions énumérées à l'article 4 du présent règlement. Le prix ne sera attribué ou remis qu'aux gagnants, auxquels il pourra être demandé de prouver leur identité.
7. Le prix doit être accepté tel quel et ne peut être modifié. Aucun échange contre la valeur monétaire ne sera proposé ou accepté.
8. En cas d'abus, de tricherie ou de fraude, Harol a le droit d'exclure immédiatement le(s) participant(s) de ce concours et/ou d'autres concours Harol.
9. Ce concours n'est en aucun cas sponsorisé par, administré par ou associé à Meta.
10. Les données personnelles que Harol recueille sur les participants sont soumises à l'application de la loi sur la protection de la vie privée. Ces données ne seront utilisées par Harol que dans le cadre du concours et ne seront jamais transmises à des tiers ou utilisées à des fins commerciales.
11. Harol se réserve le droit de modifier, d'annuler ou de prolonger ce concours en cas de force majeure. Harol ne peut en être tenu pour responsable.
12. En participant au concours, les participants s'engagent à accepter inconditionnellement et intégralement le présent règlement.
13. Toutes les plaintes et tous les litiges concernant l'application du présent règlement seront réglés de manière autonome par Harol, il suffit d'envoyer un e-mail avec la plainte à info@harol.be.